

INDICATEURS DE PERFORMANCE - données mises à jour le : 30/11/2023						
Indicateurs FPF		Date de financement des collectes				
	Montant Financé	Année civile 2023	Année civile 2024	Année civile 2025	Année civile 2026	Depuis 2023
A	Nombre de projet	4	0	0	0	4
B	Nominal financé	1 267 000 €	0 €	0 €	0 €	1 267 000 €
B bis	Part du co-investissement	0,0%	0,0	0,0	0,0	0,0
C	Durée moyenne d'emprunt pondérée	6,2	0,0	0,0	0,0	6,2
D	Taux moyen annuel pondéré	10,24%	0,00%	0,00%	0,00%	10,24%
<b>Remboursements</b>						
E	Capital remboursé	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
F	Part du capital remboursé	0%	0%	0%	0%	0%
G	Intérêts versés	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
H	Capital non remboursé	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
<b>Remboursé intégralement</b>						
I	Nombre de projet	0	0	0	0	0
J	Nominal remboursé	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
K	Intérêts versés	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
<b>Suivi des encours</b>						
L	Nombre de projet	4	0	0	0	4
M	Nominal remboursé / Nominal restant dû	0 €	1 267 000 €	0 €	0 €	0 €
N	Intérêts versés / Intérêts restants à verser	0 €	67 479 €	0 €	0 €	67 479 €
<b>Retard de 0 à 6 mois</b>						
O	Nombre de projet	0	0	0	0	0
P	Nominal remboursé / Nominal restant dû	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Q	Intérêts versés / Intérêts restants à verser	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
<b>Retard + de 6 mois</b>						
R	Nombre de projet	0	0	0	0	0
S	Nominal remboursé / Nominal restant dû	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
T	Intérêts versés / Intérêts restants à verser	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
<b>Procédure collective ou judiciaire</b>						
U	Nombre de projet	0	0	0	0	0
V	Nominal remboursé / Nominal restant dû	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
W	Intérêts versés	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
<b>Perte définitive</b>						
X	Nombre de projet	0	0	0	0	0
Y	Nominal remboursé / Nominal restant dû	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Z	Intérêts versés	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
<b>Taux de rendement</b>						
1	Taux de rendement interne (net du risque)	10,24%	0,00%	0,00%	0,00%	10,24%
2	Taux de rendement interne maximum possible	10,24%	0,00%	0,00%	0,00%	10,24%
3	Coût du risque annuel constaté	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%

Lexique						
A	Nombre de projets effectivement financés sur la période concernée (les collectes échouées ou non décaissées ne rentrent pas en compte).					
B	Montant effectivement prêté sur la période concernée (les collectes échouées ou non décaissées ne rentrent pas en compte). Les co-investissements (fonds d'investissement, placements privés...) sont comptabilisés dans le nominal financé.					
Bbis	Part du nominal financé apporté par des fonds d'investissement ou des placements privés, au côté de l'investissement direct via la plateforme.					
C	Durée totale d'amortissement des prêts émis sur l'année, pondérée par le montant des emprunts. Par défaut, la durée contractuelle est prise en compte, autrement, la durée effective de l'emprunt.					
D	Taux d'intérêt, pondéré par le montant des emprunts.					
E	Capital remboursé sur les projets financés en année N.					
F	Part du capital remboursé sur les projets financés en année N.					
G	Intérêts versés pour les projets financés en année N, quel que soit l'année de versement.					
H	Somme du capital des échéances en retard de paiement depuis moins de 180 jours, net des recouvrements (anciennement 6) + Nominal restant dû des projets en retard de plus de 6 mois et / ou procédures collectives + Nominal restant dû des pertes définitives.					
I	Nombre de projets intégralement remboursés.					
J	Somme du capital remboursé pour les projets intégralement remboursés.					
K	Somme des intérêts remboursés sur les projets 100% remboursés. Les intérêts perçus sont affectés à l'année de collecte, quel que soit leur année de versement.					
L	Nombre de projets en cours de remboursement n'étant PAS dans l'une des sections suivantes.					
M	Somme du capital remboursé et somme du capital restant dû sur les projets en cours.					
N	Somme des intérêts remboursés et somme des intérêts restants à verser sur les projets en cours.					
O	Nombre de projets en retard de remboursement. Un projet est comptabilisé en retard, dès que l'échéance initiale est déplacée, ils sont comptabilisés dès le 1er jour de retard (même s'il s'agit d'un retard lié à une mauvaise transmission ou des délais bancaires ; ils seront régularisés à la prochaine publication). Les retards contractuels (pratiqués dans l'immobilier notamment) et rééchelonnement sont enregistrés comme des retards, même si le contrat initial prévoit cette possibilité de retard.					
P	Somme du capital des échéances remboursées et somme du capital des échéances restant dues pour les projets en retard de paiement de moins de 180 jours net des recouvrements.					
Q	Somme des intérêts remboursés et restant à verser sur les projets en retard de 0 à 6 mois.					
R	Nombre de projets en retard de paiement de plus de 180 jours.					
S	Somme du capital des échéances remboursées pour les projets en retard de paiement de plus de 180 jours.					
T	Somme des intérêts remboursés et restant à verser sur les projets en retard de plus de 180 jours.					
U	Nombre de projets dont la société est en procédure collective ou ayant fait l'objet d'une déchéance du terme contractuel.					
V	Somme du capital restant dû d'une société en procédure collective ou ayant fait l'objet d'une déchéance du terme contractuel, net des recouvrements.					
W	Somme des intérêts remboursés et restant à verser sur les projets en procédure collective ou judiciaire. L'indicateur n'est pas rapporté aux intérêts restants à verser car la probabilité de toucher des intérêts est nulle.					
X	Nombre de projets en perte définitive (liquidation judiciaire ou certificat d'irréécouvrabilité obtenu ou probabilité de récupérer les sommes jugée nulle par la plateforme).					
Y	Somme du capital des échéances remboursées et somme du capital des échéances des projets en perte définitive.					
Z	Somme des intérêts remboursés et restant à verser sur les projets en perte définitive.					
1	Taux de rendement interne calculé sur une base 365 jours, avec (i) 100% de discount sur les échéances passées impayées des prêts en retard, en retard de plus de 6 mois ou PC et en perte définitives et (ii) flux futurs nuls pour tous les prêts en retard de plus de 6 mois, en PC ou en perte définitive, prenant en compte les recouvrements réalisés et les frais facturés aux prêteurs. Le TRI doit être calculé sur les projets financés en année N (et non les projets remboursés).					
2	Taux de rendement interne calculé sur une base 365 jours, avec une hypothèse sans retard, impayés ni défauts, mais prenant en compte d'éventuels frais facturés aux prêteurs.					
3	Coût du risque = Taux de rendement interne maximum possible - Taux de rendement interne.					

Indicateurs de santé des projets						
Aucun défaut ni événement.						
Report contractuel du remboursement suite à retard à l'échéance initiale ou retard par rapport à l'échéance déjà reportée et projets intégralement remboursés avec retard.						
Retard à plus de 6 mois de projets continuant à être remboursés.						
Retard à plus de 6 mois, procédure collective (société de projet et/ou promoteur) ou liquidation judiciaire.						
Perte partielle ou totale avérée (intérêts et/ou capital).						
Projets de la plateforme Stomea (date d'émission constatée via PV)						
PROJETS EN COURS DE RÉALISATION				PROJETS REMBOURSÉS		
Projet Béthoncourt - 01/07/2023 Projet Longwy - 15/08/2023 Projet Saint-Cyr-sur-Loire - 01/11/2023 Projet Arles - 20/11/2023						